

Communiqué de presse

Depuis le 22 février 2018, Air France est confrontée à neuf journées de grèves pour des revendications salariales. Au terme de la négociation et pour mettre fin au conflit, la direction a formulé le 16 avril une ultime proposition d'accord pluriannuel s'engageant pour des augmentations générales de salaire de 7% sur 4 ans, s'ajoutant aux augmentations individuelles. Cet accord fondé sur un « pacte de croissance pour l'avenir » a été proposé pour poursuivre la trajectoire de croissance engagée avec Trust Together tout en reconnaissant les efforts des salariés, de manière équilibrée comme s'y était engagée la direction. Ouvert à signature des organisations syndicales représentatives jusqu'à aujourd'hui, vendredi 20 avril à 12h, cet accord n'a pas reçu les signatures majoritaires nécessaires.

Depuis novembre 2016, Air France est engagée dans une stratégie de croissance et d'offensive, qui a notamment permis le lancement d'une nouvelle compagnie, l'entrée au capital de nouveaux partenaires, la signature de nouvelles alliances, des ouvertures de lignes mais aussi la reprise des embauches.

Cette dynamique positive pour qu'Air France rattrape son retard a porté ses premiers fruits en 2017 mais elle doit impérativement se poursuivre dans un contexte incertain et face à une compétition toujours plus acharnée.

A ce jour, l'impact de ce conflit est estimé à plus de 220 millions d'euros. Pour sortir la compagnie de cette impasse aux conséquences lourdes pour les clients et pour les personnels, le Président d'Air France, Jean-Marc Janailac, a décidé de lancer une consultation auprès de l'ensemble des salariés.

Cette consultation par vote électronique débutera le 26 avril et se terminera début mai. Elle invitera l'ensemble des salariés de la compagnie à se prononcer sur l'accord proposé le 16 avril 2018.

« Air France doit sortir de cette paralysie. Face à la gravité de la situation et parce que l'avenir de la compagnie pourrait être menacé, j'ai décidé de lancer cette consultation auprès de l'ensemble des salariés, qui depuis des années, se sont pleinement engagés pour le redressement et la compétitivité d'Air France. Je ne peux accepter le gâchis en cours alors même qu'une très large majorité des salariés est non-gréviste. Aussi, pour mettre fin à ce désastre et réengager l'ensemble de la compagnie dans la dynamique de croissance, j'appelle chacun à faire entendre sa voix. J'assumerai personnellement les conséquences de ce vote. »,
Jean-Marc Janailac, Président d'Air France.

Relations Investisseurs

Marie-Agnès de Peslouan

+33 1 49 89 52 59

madespelouan@airfranceklm.com

Wouter van Beek

+33 1 49 89 52 60

wouter-van.beek@airfranceklm.com